



Contrat d'engagement solidaire 2023/2024

Confitures, tartinades, tisanes, aromates et miel

Entre
GAEC La ferme Sapousse
91740 PUSSAY
Contact : 06.81.51.82.97
SIRET : 798 977 799 00013

Et
l'adhérent(e) titulaire
Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____

Téléphone : _____

OBJET DU CONTRAT : Ce présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat de miel (récolté et produit sur la ferme) et plantes aromatiques et médicinales produites en bio (tisanes, aromates et produits dérivés) en vue de soutenir l'exploitation « GAEC la Ferme Sapousse » avec Sylvie GUILLOT.

Les signataires du contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la Charte des AMAP ainsi que les statuts et le règlement intérieur de **l'association « Les Biaux Arpajonnais »**.

1) ENGAGEMENTS DE L'ADHERENT

L'adhérent s'engage à adhérer à l'association « Les Biaux Arpajonnais » qui a pour but de mettre en relation les producteurs et les amapiens adhérents dans le respect de la charte des AMAP.

Il s'engage également à préfinancer la totalité de son contrat.

Au moment de la signature du contrat l'adhérent indique les produits qu'il souhaite commander pour la première distribution, avec ses préférences pour la seconde distribution.

Il devra venir chercher ses produits aux dates et heures annoncées et au lieu de distribution précisé dans la rubrique « modalités de distribution ». S'il venait à avoir un empêchement, il s'engage à avertir le bureau de l'association. Aucun remboursement ne pourra être effectué.

Enfin il s'engage à participer à l'Assemblée Générale annuelle de l'association dont la date lui sera communiquée au plus tard 4 semaines avant sa tenue.

2) ENGAGEMENTS DE L'EXPLOITATION

L'exploitant s'engage à respecter le cahier des charges de l'agriculture biologique et la charte de l'agriculture paysanne.

Il s'engage également à livrer les produits à l'adresse et aux dates fixées dans la rubrique « modalités de distribution ».

Enfin il s'engage à participer à l'Assemblée Générale annuelle de l'association dont la date lui sera communiquée au plus tard 4 semaines avant sa tenue.

3) MODALITES DE DISTRIBUTION

Saison d'engagement : 12 mois de septembre à août.

Date de distribution : 1^{er} décembre 2023

Horaires : vendredi 18h30 – 19h30h en présence de la productrice, ou d'un-e représentant-e

Lieu de distribution : Aux « Ateliers du 29 », 29 rue Dauvilliers, 91290 Arpajon



GAEC La ferme Sapousse (06.81.51.82.97)

Contrat Confitures, tartinades, tisanes, aromates et miel

Produits disponibles 2023 – 2024

Plaisirs salés : 5,80€	Poids	Nombre de pots	Total
Caviar d'aubergine	180g		
Caviar d'aubergine-piment d'Espelette	180g		
Poivronnade	180g		
Compotée d'oignons-graines de coriandre et Sarriette	180g		
Ketchup tomates cynorhodon	180g		
Ketchup tomates cassis	180g		

Plaisirs sucrés (confitures): 5,50€	Poids	Nombre de pots	Total
Rhubarbe	270g		
Rhubarbe cassis	270g		
Rhubarbe framboise	270g		
Prune (type mirabelle)	270g		
Framboise	180g		
Cassis	180g		
Coing (confiture)	270g		
Cynorhodon (fruit de l'églantier)	180g		

Miel de la ferme: pot de 500gr : 8,5€	Poids	Nombre de pots	Total
Miel de la ferme	500gr		

TISANE COMPOSEE : 4,80€	Poids	Nombre de sachets	Total
Mélange trois menthes – Bergamote, verte et poivrée	20g		
Tilleul-menthe	20g		
Sapousse à se réveiller - Menthe,Thym citron, souci	20g		
Sapousse à digérer - Menthe mélisse camomille	20g		
Sapousse à pas tousser - Hysope Thym Sureau Mauve	20g		
Sapousse à dormir - Tilleul Mélisse Verveine Coquelicot	20g		
Sapousse à se détendre – aubépine, cassis, verveine, camomille romaine	20g		

TISANE SIMPLE : 4,50€	Poids	Nombre de sachets	Total
Aubépine	20g		
Camomille	15g		
Cassis	20g		
Laurier	20g		
Lavande	20g		
Mélisse	20g		
Menthe bergamote	20g		
Menthe poivrée	20g		
Menthe verte	20g		
Sauge	20g		
Sureau (fleurs)	20g		
Tilleul	20g		
Verveine	20g		

Pots d'aromates pour la cuisine (plantes seules): 3,30€	Poids	Nombre de sachets	Total
Basilic	10g		
Basilic citron	10g		
Ciboulette	10g		
Estragon	10g		
Livèche	12g		
Marjolaine	10g		
Origan	12g		
Persil	12g		
Sarriette	12g		
Thym	12g		
Thym citron	10g		

AROMATES EN MELANGE (BROYES en pot en verre) : 4,30€	Poids	Nombre de pots	Total
Mélange crudité – Persil, ciboulette, estragon	16g		
Mélange grillade – Sauge, hysope, thym	16g		
Mélange de l'été – Menthe verte, basilic, basilic citron	16g		
Mélange de pétales de fleurs – tournesol, bleuets, souci, monarde	4g		

Sirops : 5,80€	Poids	Nombre de bouteilles	Total
Cassis	250mL		
Thym	250mL		
Lavande	250mL		
Rhubarbe	250mL		
Thym Citron	250mL		
Verveine	250mL		

SELS AUX HERBES	Poids	Nombre de pots	Total
: Pot en verre de 100g : 6,30 €			
Pot en verre de 50g : 3,80 €			
Sel aux aromates (thym, sauge, laurier, marjolaine)	50g		
	100g		
Sel au thym	50g		
	100g		
Sel au persil	50g		
	100g		
Sel au céleri (livèche)	50g		
	100g		